



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 2 juin 2023

Utilisation de drones pour lutter contre les rodéos urbains

Ces derniers mois, la métropole bordelaise et plus particulièrement certains quartiers de la ville de Bordeaux font face à un phénomène de recrudescence des rodéos urbains provoquant des accidents, augmentant le sentiment d'insécurité des riverains, usagers et commerçants. Ces rodéos génèrent également des nuisances sonores considérables pour les habitants des quartiers où ce phénomène se développe.

Ces conduites dangereuses se produisent sur des zones très étendues ce qui entraîne une incertitude sur les lieux envisagés par les organisateurs. Les distances parcourues peuvent parfois être importantes et présentent donc des risques extrêmes pour la sécurité des personnes.

Afin de prévenir les dégradations de biens et les atteintes à la sécurité des personnes, le préfet de la Gironde, a décidé d'autoriser l'utilisation de drones du 5 juin au 2 septembre 2023 dans trois quartiers de la ville de Bordeaux (Grand Parc, Bacalan et La Benauge) où la récurrence des phénomènes de « rodéos urbains » est élevée.

Les forces de sécurité pourront ainsi bénéficier d'une vision grand angle afin de pouvoir identifier et prévenir rapidement le risque d'incident, tout en limitant l'engagement des forces au sol, permettant ainsi de protéger leur intégrité physique du risque d'altercation ou de refus d'obtempérer.